



## FORMULAIRE DE CANDIDATURE

**Date de limite de candidature : 15 octobre 2021**

<b>Nom du projet</b>	Réhabilitation du petit patrimoine de Hell-Bourg : Quand les belles cases créoles se refont une beauté...
<b>Nom du Porteur de projet</b>	Association Sauvegarde et Renouveau de Hell-Bourg (SRHB)
<b>Structure Juridique du Porteur de projet</b>	Association loi 1901
<b>Nom du GAL</b>	GAL FOR EST- La Réunion

### THEMATIQUES DU PROJET

Faire des territoires ruraux des créateurs de nouvelles formes de services aux publics ( <i>thèmes des projets : maintien / création services de bases à la population, revitalisation des centre-bourgs</i> )	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des territoires ouverts ( <i>thèmes des projets : coopération transnationale, interterritoriale</i> )	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des vitrines d'une ruralité dynamique et attractive ( <i>thèmes des projets : marketing territorial, valorisation du patrimoine, culture, tourisme</i> )	<input checked="" type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des moteurs de développement économique ( <i>thèmes des projets : développement économique, commerce et artisanat, numérique</i> )	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des espaces d'excellence en matière écologique, agricole et énergétique ( <i>thèmes des projets : patrimoine naturel, transition écologique, agri-écologie</i> )	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des vitrines des produits locaux ( <i>thèmes des projets : circuits courts, valorisation d'un produit local</i> )	<input type="checkbox"/>

### ELEMENTS BUDGETAIRES

<b>Montant total du projet</b>	26155,05€
<b>Montant FEADER</b>	19616,28€
<b>Nom des cofinanceurs</b>	CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉUNION

## INTRODUCTION DU PROJET

Présenter en quelques mots et de manière communicante le projet (ce paragraphe sera utilisé comme sous-titre). (150 mots maximum)

Le village D'Hell-Bourg situé dans le cirque de Salazie compte de nombreuses cases créoles souvent restaurées, mais quasiment toujours d'époques et authentiques. Celles-ci sont le témoin d'une époque de l'histoire de La Réunion où les gens de la haute société disposaient de case de changement d'air. Ces cases typiquement créoles sont visibles dans la rue principale et celle adjacentes. Ce projet de réhabilitation de 6 cases créoles est une continuité des actions entreprises par l'association SRHB pour la réhabilitation des cases du village qui mettent en valeur certains éléments patrimoniaux d'architecture traditionnelle dégradés représentant l'habitat des Hauts. Ce projet est aussi une contribution à l'effort que demande le label PBVF (Plus Beau Village de France) dont est détenteur le village d'Hell-Bourg et par sa situation en tant que Porte de Parc National (lieu permettant d'accéder à la zone Cœur du Parc National). Cette opération de réhabilitation de ces cases créoles a été travaillé en partenariat avec le CAUE et l'architecte des bâtiments de France mais aussi avec les habitants. cette démarche de valorisation du patrimoine du village rend un peu plus acteurs les habitants dans leurs volontés affichées de faire de leur village le plus beau village de France.

## PRESENTATION RESUMEE DU PROJET

Présenter de manière concise le projet. (300 mots maximum)

Les sujets à évoquer sont entre autres :

- la localisation
- les éléments de contexte (besoin d'action / problématique)
- les objectifs
- les réalisations effectives ou attendues
- le rôle de LEADER dans le projet (financement, accompagnement, mise en réseau, etc.)

Le projet « réhabilitation du petit patrimoine d'Hell-Bourg » est réalisé dans le village d'Hell-Bourg à Salazie. Hell-Bourg est le principal bourg touristique de la Porte de Parc de Salazie, il est idéalement situé sur l'itinéraire menant à des sites emblématiques tels que Bélouve et le Piton des Neiges. Il est le seul village domien détenant le label PBVF. Plusieurs maisons du village sont identifiées en tant « patrimoine bâti à protéger » au titre de l'article L123-1 du code de l'urbanisme par le CAUE et l'Architecte des bâtiments de France. La liste des monuments historiques placés au cœur du village vient de s'allonger. La Maison Orange rejoint les deux guétalis, la statue « l'âme de la France » et la maison Folio qui est une villa d'époque magnifiquement entretenue avec son guétalis typiquement créoles. L'enjeu est de taille pour l'association tout comme l'ensembles des acteurs puisqu'il s'agit de travailler constamment dans une démarche participative afin que le village conserve son patrimoine, son authenticité, ses titres, son image.

La réhabilitation des 6 cases créoles appartenant à des villageois, fiers de participer dans cette approche collective de valorisation, s'inscrit dans la continuité des actions visant à inciter les propriétaires à embellir leurs maisons, à faire reconnaître et classer les éléments les plus remarquables de ce bourg touristiques.

La réhabilitation de 6 cases réalisées exclusivement dans leurs parties extérieures ont porté sur des travaux de créolisation (losanges, chambranles), de peinture, de boiserie et de clôture. Ces réalisations contribuent au renforcement de la richesse du bâti traditionnel réunionnais

*Association LEADER France*

*C/o Mairie de Ploec-l'Hermitage Place Louis Morel – Ploec-sur-Lié 22150 Ploec-l'Hermitage*

et de l'image touristique du village et à l'augmentation des flux et des retombées économiques sur le village à travers des « circuit des cases créoles » commercialisés par l'OTI Est.

Le projet a obtenu un financement du programme LEADER et de La Région Réunion.

## **LE CARACTERE EXEMPLAIRE / INNOVANT DU PROJET**

Présenter le caractère innovant / exemplaire du projet. (200 mots maximum)

Pourquoi ce projet représente-t-il une priorité de LEADER dans votre stratégie ?

- Comment le projet a-t-il abordé un défi majeur de votre stratégie (par exemple, changement démographique, problèmes environnementaux, problèmes sociaux) ?
- Comment le projet pourrait-il être transféré à d'autres GAL ?

Le projet vise à réhabiliter des cases créoles qui revêtent un caractère patrimonial et architectural pouvant aboutir à une protection. Il concourt aussi au développement de l'attractivité du territoire tout en préservant et en valorisant ce patrimoine bâti typiquement créole souvent rehaussées de couleurs vives se mariant fort bien aux belles nuances des jardins fleuris entourant ces cases créoles.

C'est un projet construit avec un ancrage territorial fort qui implique en plus de l'association porteur de projet, les habitants, les propriétaires des maisons, l'Office du Tourisme de l'Est, la Mairie, les commerces, les associations et des partenaires techniques (CAUE, ABF) dans une démarche collective qui donnent toujours des signaux forts aux résidents.

La commercialisation des visites guidées « Le circuit des Cases Créoles » du village d'Hell-Bourg par l'OTI valorise ces cases créoles en mettant en avant et d'une manière collective une approche architecturale mais aussi historique de ces lieux d'habitation.

Ces actions de restaurations qui ont suivies les recommandations techniques des partenaires au projet favorisent la conservation, la connaissance et le patrimoine et la transmission de cette richesse aux générations futures.

C'est un projet qui pourrait être transféré à d'autres GAL dans le cadre d'une coopération triangulaire GAL-SRHB-PBVF.

## **PHOTOS / ILLUSTRATIONS DE VOTRE PROJET**

**Case PAYET Alexia, avant opération**



**Case PAYET Alexia, après opération**



**Case FOLIO François, avant opération**



**Case FOLIO François, après opération**

